

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 8 Octobre 2009 à 21 heures

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DE LAMARLIERE, M. DOURTHE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

- Ordre du jour** :
- Rentrée scolaire
 - Travaux en cours
 - Compte-rendu des commissions
 - Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les conseillers et les personnes du public présents. Il ouvre la séance en rappelant les différents points prévus à l'ordre du jour.

RENTREE SCOLAIRE

Sylvie ANDRIEU, Maire-Adjoint, communique les éléments suivants :

Ecole Primaire

150 élèves (+ 12 par rapport à la rentrée précédente) répartis en 6 classes : CP 26, CP/CE1 25, CE1/CE2 24, CE2/CM1 25, CM1/CM2 25, CM2 25)

Ecole Maternelle

72 élèves (+ 3) répartis en 3 classes : PS 23, MS 29, GS 20

Collège

340 élèves (+ 32) répartis en 16 classes : 4 6^{ème} (96 élèves), 4 5^{ème} (87 élèves), 3 4^{ème} (78 élèves), 3 3^{ème} (79 élèves).

Au total 47 élèves de plus, augmentation de l'effectif de 9 %.

Des mesures ont été mises en place pour habituer les enfants à l'hygiène : savon doux, solutions hydro-alcooliques, distributeurs de papier et mouchoirs papier sont à disposition dans les classes et au restaurant scolaire.

Du mobilier a été acheté pour les enseignants mais aussi pour accueillir les élèves supplémentaires.

Au restaurant scolaire, la disposition des tables a été modifiée pour permettre de servir 170 repas par jour. Introduction régulière dans les menus de produits bio et de produits du terroir achetés aux producteurs locaux. Des claustres seront prochainement installés pour égayer l'espace des petits.

Transports scolaires

Le Conseil Général a instauré la gratuité à la rentrée. Ne reste à charge des familles qu'un droit d'inscription fixé à 15 € / an pour le 1^{er} enfant, 10 € pour le 2^{ème}, 5 € pour le 3^{ème}. Le Conseil accepte le prix proposé par le Conseil Général. Voix pour : 18.

Chaque jour de classe 284 élèves sont transportés (maternelle : 3, primaire : 28, collège : 253) répartis en 9 circuits différents : 7 confiés à des privés, 2 effectués par les services municipaux.

Plusieurs exercices d'évacuation et d'information sur les règles de sécurité routière ont été réalisés dès septembre et octobre.

TRAVAUX EN COURS Maire-Adjoint Jacques LABROUE

▪ Vestiaires rugby

Pour clôturer le chantier, il s'avère nécessaire d'accroître de 15 000 € les crédits inscrits sur l'opération. Ces dépenses supplémentaires concernent les frais d'appel d'offres, les honoraires supplémentaires du coordonnateur, les travaux d'alimentation électrique, la reprise de l'étanchéité des façades. Voix pour : 13 (5 abstentions) pour cette augmentation de crédits et les opérations budgétaires correspondantes :

<u>Dépenses</u>	Investissement	art. 2313	15 000 €	<u>Recettes</u>	art. 021	15 000 €
	Fonctionnement	art. 023	15 000 €		art. 6419	5 000 €
		art. 678	- 10 000 €			

En réponse à diverses questions posées sur ce dossier, les crédits précédemment votés s'élevaient à 275 000 €, la construction réalisée est de 218 m². Si les recours en cours (ou diverses assurances) prenaient en charge certaines dépenses supplémentaires liées à des malfaçons, cela diminuerait d'autant le coût de l'opération.

▪ P.V.R. Boisguérin

Accord pour l'extension du réseau électrique à « Camp de Piquet » : coût 2 100 € pour 4 terrains desservis, remboursé par le demandeur. Voix pour : 18.

▪ Réfection façade

Accord pour l'octroi d'une subvention pour la réfection de la façade 27, rue de l'Union. Voix pour : 18. (taux 25 % - travaux 1 478,27 € = 369,57 € de subvention). Le propriétaire devra déposer un permis d'aménager qui sera transmis à l'architecte des Bâtiments de France.

▪ Extension de la zone artisanale du Lidon

Choix du coordonnateur S.P.S. après consultation. Monsieur MARFISI est retenu pour un coût de 1 250 € Hors Taxes. Voix pour : 18.

▪ Piscine

Satisfaction pour l'installation de chauffage de l'eau ; Les abords près du chapiteau seront aménagés en espace vert côté piscine. Des sanitaires sont prévus de l'autre côté du P.M.U.

▪ Eglise

Réfection du carrelage. Des devis sont demandés soit pour une réfection totale, soit pour une réfection des ¾ de la surface environ.

▪ Réseaux assainissement et eaux pluviales à « Portely »

Une ébauche de la réfection du réseau assainissement a été présentée ; Le Syndicat de l'Eau a confié le suivi des travaux au cabinet SAFEGE. Le réseau existant sera utilisé pour les seules eaux pluviales, les éventuels points noirs seront traités. Les eaux usées seront renvoyées à la station d'épuration par une pompe de relevage installée au point le plus bas. Les eaux pluviales seront dirigées vers le lac de « Cap de Port ».

▪ Parking de GAMM VERT

Ce parking n'est pas en mauvais état ; Il sera relooké et les circulations seront améliorées pour les véhicules, protégées pour les piétons. La D.D.E.A. prépare le dossier nécessaire aux consultations.

Question du public : Cela signifie t-il qu'il y a un repreneur de l'ancien Casino ?

Monsieur le Maire indique que plusieurs offres ont été soumises à la direction de CASINO (propriétaire du bâtiment). A ce jour, pas de réponse connue.

Les conteneurs seront déplacés et les espaces verts améliorés.

▪ Zone artisanale du Lidon

Les dossiers de consultation des entreprises sont prêts, l'appel d'offres sera lancé fin octobre, l'ouverture des plis est prévue mi-novembre. Les travaux sont programmés début 2010.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Commission Education Maire-Adjoint Sylvie ANDRIEU

Il est proposé de modifier le budget pour l'achat de mobilier scolaire et d'ordinateurs à l'école primaire. Voix pour : 18, contre : 0.

Ecritures budgétaires :

<u>Dépenses</u>	Investissement	art. 2183	5 000 €	<u>Recettes</u>	art. 021	5 000 €
	Fonctionnement	art. 023	5 000 €			
		art. 678	- 3 000 €			
		art. 6611	- 2 000 €			

Accord également pour le versement de subventions au collège (700 €) pour la coopérative scolaire et reversement d'avance sur subvention perçue pour équipement informatique à la communauté des communes (1 200 €). Voix pour : 18.

Un emploi d'auxiliaire de vie scolaire (A.V.S.) a été affecté à l'école primaire. Compte tenu du départ de 2 enfants nécessitant ces aides, cette nomination sera suffisante pour l'année.

Des contacts sont en cours avec Monsieur MOLINIÉ, remplaçant de Monsieur MOURLEAU à Monform, afin d'étudier l'éventualité de séances d'apprentissage de la natation pour les plus petits.

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET demande où en est l'étude demandée pour l'implantation des écoles de la commune soit au collège, soit ailleurs. Monsieur le Maire indique que le C.A.U.E. a proposé un rendez-vous sur le sujet. Les éléments communiqués seront précisés en commission.

Nathalie FOUNAUD-VEYSSET demande la position de la commune au regard du financement des écoles privées. A ce jour, la commune ne participe pas aux financements des écoles privées ou publiques non situées sur le territoire communal. Cette position pourrait être modifiée si la loi nous y obligeait.

Commission Tourisme /Sports Maire-Adjoint Edith WEICK

Vote de subventions de fonctionnement pour l'année 2009 à l'Office du Tourisme :

- personnel 38 000 €
- fonctionnement 21 000 €

Voix pour : 13, contre : 0 (5 abstentions).

Vallée du Lot : 110 € - voix pour : 18.

Monsieur DOURTHE justifie l'abstention de ses colistiers par le fait que les adhérents n'ont reçu en un an ni rapport d'activité, ni appel à cotisation, ni bilan de l'été. Il leur semble qu'il manque un pilote dans l'avion et qu'un directeur serait nécessaire.

Monsieur le Maire signale que cet office est un des rares resté municipal et qu'il ne fonctionne qu'avec 2 salariés et des bénévoles.

Dans le domaine sportif, la commission s'est réunie 3 fois depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Défi Sport : satisfaction pour cette journée, les associations sportives se sont investies, environ 600 participants recensés avec des retombées positives en adhésions.

La salle de « sports de salle » a été visitée par les membres de la commission. Des soucis sont à régler entre le judo et le karaté.

Piscine : 10 250 entrées au cours de l'été soit 1 800 de plus que la saison précédente. Les usagers ont apprécié les quelques degrés supplémentaires de température de l'eau. La fréquentation entre 11 h et 14 h fut faible, souvent nulle. Des zones ombragées paraissent nécessaires : arbres, parasols, autres ... ?

Chemins Maire-Adjoint Bernard RAFFIÉ

A la dernière réunion de commission, il a été évoqué le déplacement des panneaux d'entrée de village sur certains accès pour resserrer la zone limitée à 50 km/h ; Ces panneaux pourraient être précédés d'une zone limitée à 70 km/h.

Aire de service pour camping-car. Une construction artisanale est jugée plus esthétique qu'une borne. Un devis est demandé aux artisans locaux.

Au lotissement, la proposition de prolonger l'allée des Frênes jusqu'au chemin de Baleilles est soumise aux riverains.

Chemin de Baleilles : L'étude sur les eaux pluviales est commandée, le bouchage des trous également.

Les panneaux des chemins pédestres seront terminés à la fin du mois.

A noter que l'expo Saint-André de la M.J.C. sera cette année sur le thème des chemins.

Les travaux effectués par la communauté des communes sont réalisés sur le chemin de Feugnes. Les prochaines interventions concerneront le Roseau, Vidalot et le Pech.

Monsieur DOURTHE aimerait disposer de l'avant projet établi par la communauté des communes relatif au chemin de Baleilles. Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit que d'un chiffrage qui sera à disposition de la commission.

Aide Sociale / Santé Maire-Adjoint Claire VIDAL

Le C.C.A.S. a rencontré la nouvelle assistante sociale du secteur en poste au C.M.S. de Fumel. Il a été décidé de prendre en charge le branchement Internet de l'E.M.P.R.

Maladie d'Alzheimer : un relais sera mis en place. Idem pour les restos du cœur, un camion passera une fois par semaine.

La commission aide sociale / santé a reçu Monsieur Mohamed EL GUENNOUNI, assistant social M.S.A. du secteur, qui a exposé ses domaines d'intervention. Une réunion « bien vieillir » a été programmée début octobre.

Des dossiers d'aide aux familles dont les parents sont demandeurs d'emploi ont été remplis avec les administrés concernés.

La municipalité attribue aux centaines de la commune la médaille de la bastide. Monsieur le Maire leur rend visite pour la leur remettre pour leur anniversaire.

Dossier maison médicale : Il est resté au point mort cet été ; Les instances concernées ne se sont préoccupées que de la grippe A. La reprise des réunions sur le sujet est programmée en novembre.

Activités Economiques Maire-Adjoint Sylvie ANDRIEU

Le projet d'installation d'une chambre funéraire à la zone de Lidon, déjà accepté par la commission, nécessite l'accord du Conseil pour la vente du terrain. Accord pour la vente du terrain correspondant : 5 868 m² à 5 € H.T. le m² soit 29 340 €. Voix pour : 18.

Le bureau des commerçants a été reçu par la commission. Il a fait part de ses projets et désirs. Il devient nécessaire de réglementer la présence des marchands ambulants pour essayer de limiter les conflits.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil que Monsieur le Préfet a acté le transfert de la compétence urbanisme de la commune à la communauté des communes. Il indique également qu'une rencontre des maires des 4 cantons a eu pour objet l'éventuel élargissement du territoire communautaire.

Christine GONZATO-ROQUES informe que suite à sa formation, elle réalisera l'analyse des besoins sociaux de la commune et accepte toute personne qui voudra bien travailler sur ce sujet. Cet outil a pour but d'aider à définir les orientations du C.C.A.S.

Fonctionnement des commissions : Il est demandé pourquoi certaines décisions ne sont pas suivies d'effet. Monsieur le Maire rappelle que les commissions émettent un avis, le maire et le bureau décident.

Urbanisme : Un travail avec les agents immobiliers et architectes est demandé.

Secours Populaire : Remerciements pour ce qui est fait, l'association rappelle qu'elle recherche un local plus grand pour stocker son matériel (habits, nourriture, ...).

Remerciements également pour la mise à disposition de matériel à la rentrée scolaire et pour l'urne prêtée pour la consultation sur la poste.

Séance levée à 23 h 30

La Secrétaire de Séance,

Valérie BOISSERIE

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Tarifs d'inscription
au ramassage scolaire

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire indique que le Conseil Général a mis en place la gratuité des transports scolaires à la rentrée de Septembre. Il indique que les tarifs antérieurs doivent être annulés et que des frais d'inscription doivent être instaurés.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à cette éventualité.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **FIXE** ainsi qu'il suit le tarif des inscriptions au ramassage scolaire :

. 1^{er} enfant 15 €
. 2^{ème} enfant 10 €
. 3^{ème} enfant 5 €

- **CONFIRME** l'annulation des tarifs antérieurement décidés.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Vestiaires rugby
Travaux supplémentaires et
décision modificative

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCE, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Abstentions : 5

Exprimés : 13

voix pour : 13

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire indique que la réalisation de travaux supplémentaires s'avèrent nécessaire pour terminer la construction des vestiaires du rugby. Cela nécessite une augmentation de l'enveloppe budgétaire affectée à l'opération.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de terminer le chantier « Vestiaires du rugby » ;

- **DECIDE** de modifier le budget 2009 de la commune ainsi qu'il suit :

Dépenses

Recettes

Section d'investissement

art. 2313-51 Travaux rugby + 15 000 €

art. 021 Prélèvement + 15 000 €

Section de fonctionnement

art. 023 Prélèvements 15 000 €

art. 6419 Remb. personnel 5 000 €

art. 677 Dép. except. - 10 000 €

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :
Subvention
pour réfection de façades

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCE, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention formulée par Madame SETZE - BRUAND pour la réfection de la façade de l'immeuble sis 27, rue de l'Union. Il présente le devis établi par Monsieur SEVELLEC dont le montant s'élève à 1 478,27 € et demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la suite à donner à cette demande.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention pour la réfection de la façade de l'immeuble de Madame SETZE - BRUAND, sise 27, rue de l'Union ;
- **FIXE** le montant maximum de cette subvention à 369,57 Euros (25 % du devis présenté) ;
- **INDIQUE** que le versement de cette subvention s'effectuera après réalisation des travaux et sur présentation de la facture acquittée ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2009 de la commune, article 6572.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Affichée le
13 Octobre 2009

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Travaux Lidon
Choix du S.P.S.

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCE, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des propositions des cabinets FOLTRAN, MARFISI, RAFFIN et ZANETTE, candidats pour la mission coordination Santé Protection Sécurité du chantier d'extension de la zone artisanale du Lidon.

Il demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de retenir l'offre du cabinet MARFISI jugée la mieux disante pour la mission S.P.S. ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché correspondant d'un montant de 1 250 Euros Hors Taxes (1 495 € TTC) ;

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2009 de la commune, régie zone artisanale du Lidon.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Achat de mobilier
et matériel scolaire
Modification budgétaire

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire indique que l'accroissement important des effectifs à l'école primaire entraîne la nécessité d'acheter du mobilier scolaire supplémentaire. Il informe du coût estimatif des investissements qu'il faudrait réaliser et demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** l'acquisition du matériel et mobilier scolaire nécessaire au bon fonctionnement de l'école primaire ;

- **MODIFIE** le budget 2009 de la commune ainsi qu'il suit :

Dépenses

Recettes

Section d'investissement

art. 2183-51 Matériel 5 000 €

art. 021 Prélèvement 5 000 €

Section de fonctionnement

art. 023 Prélèvements 5 000 €

art. 677 Dép. except. - 3 000 €

art. 6611 Intérêts - 2 000 €

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :
Subventions 2009

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009
Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18
Exprimés : 18
voix pour : 18
voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions proposées par les commissions municipales et demande aux conseillers municipaux d'en délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** l'attribution des subventions suivantes :

. Education

Coopérative du collège	700 €
Communauté des Communes	1 200 €

. Tourisme

Ass. Aménagement Vallée du Lot	110 €
--------------------------------------	-------

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget 2009 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Affichée le
12 Octobre 2009

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Subventions 2009
Office du Tourisme

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Abstentions : 5

Exprimés : 13

voix pour : 13

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les subventions à attribuer à l'Office du Tourisme en 2009.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes à l'Office du Tourisme en 2009 :

. 38 000 € au titre de la prise en charge des frais de personnel

. 21 000 € au titre des frais de fonctionnement.

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget 2009 de la commune.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,

Francis BORDES

Département
de
LOT-ET-GARONNE

Arrondissement
de
VILLENEUVE-SUR-LOT

COMMUNE DE MONFLANQUIN (47150)

EXTRAIT DU REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du **8 Octobre 2009**

Objet :

Vente d'un terrain
à la zone de Lidon

Le Conseil Municipal de MONFLANQUIN, convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur BORDES Francis, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Septembre 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. BORDES, Mme VIDAL, M. RAFFIÉ, Mme WEICK, M. LABROUE, Mme ANDRIEU, M. CANCELÉ, Mme GONZATO-ROQUES, Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme PIGNON-VIVIER, M. MARQUIS, M. SARRAZI, M. DOURTHE, M. DE LAMARLIERE, Mme BOISSERIE, M. TEILLET, Mme CAUTE, Mme CONTINI.

Votants : 18

Exprimés : 18

voix pour : 18

voix contre : 0

Absent, Excusé : M. PATFOORT.

Secrétaire de séance : Mme Valérie BOISSERIE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le document d'arpentage établi par Monsieur CHABRIER, géomètre expert à Fumel, délimitant le terrain que souhaite acquérir la Sarl GRACIA pour l'installation d'une activité pompes funèbres à la zone artisanale (organisation d'obsèques, funérarium, exposition vente et construction de caveaux, ...).

Le terrain cadastré parcelles 300 et 352 section BP, d'une superficie de 5 868 m², se situe à l'entrée de la zone de Lidon, route de Montagnac.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur cette éventuelle transaction.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime :

- **DECIDE** de vendre à la Sarl GRACIA et Fils un terrain d'une superficie de 5 868 m² à la zone de Lidon (parcelles AP 300 et AP 352) au prix de 29 340 Euros Hors Taxes (5 € le m²) ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Monflanquin, les jour, mois et an que dessus

Le Maire,